

**1. Identification**

Identificateur du produit **Compresseur ISO 260 KLONDIKE**
Autre moyen d'identification
Code(s) du produit
Usage du produit Lubrifiant à compresseur de gaz
Recommended restrictions Pas de restrictions connues sur l'utilisation.
Famille chimique Hydrocarbure de pétrole
Fournisseur

KLONDIKE Lubricants Corporation

3078 275th Street Langley,
BC, Canada
V4W 3L4

info@klondikelubricants.com
www.klondikelubricants.com

General Information 1-877-293-4691
Chemtrec (Within US) 1-800-424-9300
Chemtrec (International) 1-703-527-3887

Information du fournisseur Consulter le fabricant

2. Identifications des dangers

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Dangers physiques Non classé pour les dangers physiques
Dangers pour la santé Pas de classification pour les dangers sanitaires.
Dangers pour l'environnement Actuellement, n'est pas réglementé par Hazcom 2012 ou SIMDUT 2015. Consulter Section 12 pour plus de détails.
Dangers définis par OSHA Aucune classe de danger définie selon OSHA.
Éléments d'étiquetage **None required according to OSHA Hazcom 2012.**
Mot indicateur Non demandé
Mentions de danger Non demandé
Conseils de prudence
Prévention N'est pas requis.
Intervention Non demandé
Stockage Non demandé
Élimination Non demandé
Danger non classifié ailleurs (DNCA) Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Le contact avec les yeux ou la peau risque de causer une légère irritation.
Information supplémentaire Aucun rapporté par le fabricant.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélange**

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	No CAS	Concentration (%)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	40.0 - 60.0
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	Huiles résiduelles raffinées au solvant	64742-01-4	40.0 - 60.0

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

4. Premiers soins

Inhalation	Si la respiration est difficile, un personnel qualifié devrait donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, administrer la respiration artificielle. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Contact avec la peau	En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Toute substance qui entre en contact avec l'oeil devrait être lavé immédiatement avec de l'eau. Enlever les lentilles de contact si c'est facile à faire. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Ingestion	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si le vomissement survient spontanément, garder la tête de la victime plus basse et vers l'avant afin de réduire le risque d'aspiration.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Traiter de façon symptomatique.
Informations générales	Aucun rapporté par le fabricant.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Eau. Eau pulvérisé. Produits chimiques secs mousse. Dioxyde de carbone (CO2)
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau comme moyen d'extinction dans la mesure où cela pourrait étendre l'incendie.
Dangers spécifiques dus au produit chimique	Une décomposition thermique ou la combustion peut libérer des gaz ou des vapeurs toxiques.
Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet et des vêtements imperméables.
Équipement pour extinction d'incendie/instructions	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée.
Méthodes particulières d'intervention	Éviter le rejet dans l'environnement.
Dangers d'incendie	Pas de risques d'incendie et d'explosion inhabituel observé
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone oxyde nitrique

6. Mesures à prendre en cas de déversement

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éloigner le personnel non requis. Porter l'équipement de protection personnelle adéquat. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans avoir les vêtements de protection appropriés. Pour la protection personnelle, consulter section 8 de la FDS.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Enlever toute source d'ignition. Ventiler le secteur du déversement. Arrêter le déversement à la source si cela peut se faire de façon sécuritaire. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13).
Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

7. Manipulation et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter l'équipement de protection personnelle adéquat. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé. Tenir au frais. Entreposer à l'écart des matières incompatibles.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Limites d'exposition U.S. OSHA (29 CFR 1910)

	Type	Valeur
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)	STEL	P/D
	TWA	5 mg/m ³ (comme bruite d'huile minérale)
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant (CAS 64742-01-4)	STEL	P/D
	TWA	5 mg/m ³

Valeurs seuils limites U.S. ACGIH

	Type	Valeurs
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)	STEL	P/D
	TWA	5 mg/m ³ (inhalable) (huiles minérales sévèrement raffinées)
	Ceiling	P/D
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant (CAS 64742-01-4)	STEL	P/D
	TWA	10 mg/m ³
	Ceiling	P/D

US. NIOSH: Pocket Guide to Chemical Hazards

	Type	Value
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)	STEL	P/D
	TWA	P/D
	Ceiling	P/D
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant (CAS 64742-01-4)	STEL	P/D
	TWA	P/D
	Ceiling	P/D

Valeurs limites biologiques

Aucune limite d'exposition biologique pour l'ingrédient (s).

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité.

Protection de la peau

Protection des mains Gants résistant aux produits chimiques recommandés.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autre	Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection appropriés pour le risque d'exposition. Contactez un professionnel de la santé, sécurité ou le fabricant pour des informations spécifiques.
Protection respiratoire	Utilisez un appareil respiratoire homologué par NIOSH / MSHA s'il y a un risque d'exposition à la poussière / aux fumées à des niveaux dépassant les limites d'exposition.
Risques thermiques	Pas disponible.
Considérations générales d'hygiène	Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.
9. Propriétés physiques et chimiques	
Apparence	
État physique	Liquide.
Forme	Liquide couleur d'ombre.
Couleur	ambre
Odeur	Légère odeur de pétrole.
Seuil olfactif	Pas disponible.
pH	Pas disponible.
Point de fusion/point de congélation	Pas disponible.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	
	Pas disponible.
Point d'éclair	>200°C Coupelle fermée, Cleveland
Taux d'évaporation	Pas disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limite inférieure d'inflammabilité/limite d'explosibilité	Pas disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité/limite d'explosibilité	Pas disponible.
Tension de vapeur	Pas disponible.
Densité de vapeur	> 1 (Air = 1)
Densité relative	0.88
Solubilité(s)	
Autres solubilité(s)	Pas disponible.
Solubilité(s) (eau)	Insoluble.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas disponible.
Température d'auto-inflammation	Pas disponible.
Température de décomposition	Pas disponible.
Viscosité	260
Autres informations	
Propriétés explosives	Non-explosif
Propriétés comburantes	Pas disponible.
Poids spécifique	0.88
Température critique	Pas disponible.
COV	Pas disponible.
Matières volatiles %	Néant

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Autres propriétés physico-chimiques	Pas disponible.
Retour de flamme observé	Pas disponible.
Pression absolue du récipient	Pas disponible.
Autres observations physiques/chimiques	Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Ce produit est stable et non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibility of hazardous Risk de réactions	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Températures élevées, flamme, étincelles, humidité élevée, lumière, eau et humidité de l'air.
Matériaux incompatibles	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone oxyde nitrique

11. Données toxicologiques

Information sur les voies d'exposition probables

Voies d'entrée - inhalation	OUI
Voies d'entrée - peau et yeux	OUI
Voies d'entrée - ingestion	OUI
Voies d'exposition - absorption cutanée	OUI
Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés	Risque d'être légèrement irritant pour la peau, les yeux et le système respiratoire. L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Voir les données toxicologiques de cette substance ci-dessous.
-----------------------	--

Components	Espèce	Résultats de test
------------	--------	-------------------

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin > 5000 mg/kg

inhalation

CL50 Rat > 5.53 mg/L (brouillard)

Orale

DL50 Rat > 15 000 mg/kg

Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant

Aiguë

Cutané

DL50 Lapin >2000 mg/kg

inhalation

CL50 Rat >2180 mg/m³

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Orale

DL50

Rat

>5000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée Risque de causer une légère irritation de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut causer une légère irritation de l'oeil.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Mutagénicité sur les cellules germinales N'est pas censé être mutagène.

Cancérogénicité Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérogènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.

Substances réglementées: OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050)

Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités(CAS 64742-54-7) P/D

Substances réglementées: OSHA Specifically Regulated Substances (29 CFR 1910.1001-1050)

Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant(CAS 64742-01-4) P/D

Toxicité pour la reproduction Ce produit n'est pas censé causer des effets pour la reproduction.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique) N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition unique).

Toxicité pour certains organes cibles - exposition à répétition N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

Effets chroniques Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer le dégraissage qui aura comme conséquence une irritation et possiblement la dermatite.

Toxicité par aspiration Danger d'aspiration. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. De petites quantités de liquide aspiré par le système respiratoire durant l'ingestion ou provenant du vomissement risque de causer des lésions pulmonaires de légères à graves et possiblement le décès. Symptômes d'œdème pulmonaire (douleurs à la poitrine, souffle court), peuvent être à retardement.

Information supplémentaire Aucun rapporté par le fabricant.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'a pas été classé comme étant dangereux pour l'environnement. Toutefois, il ne faut pas exclure la possibilité que les déversements majeurs ou fréquents peuvent avoir un effet nocif ou dangereux pour l'environnement.

Données écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		LC50 / 96h	NOEC / 21 jour	Facteur M
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	> 5000 mg/L (truite arc-en-ciel)	> 1000 mg/L/28 jours (QSAR)	Aucun(e).
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	: >5000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		EC50 / 48h	NOEC / 21 jour	Facteur M
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	> 10 000 mg/L (daphnie magna) (Références croisées)	10 mg/L	Aucun(e).
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	>1000 mg/L Daphnia magna	P/D	Aucun(e).

Nom de la matière:Compresseur ISO 260 KLONDIKE

Version #: 1 Date de publication:07-25-2016

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h ou 72h	NOEC / 96h ou 72h	Facteur M
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	P/D	> 100 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	Aucun(e).
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	P/D	P/D	Aucun(e).

Persistance et dégradabilité

Difficilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

Pas disponible.

Composants	Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)	Facteur de bioconcentration (FBC)
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités (CAS 64742-54-7)	3.9 - 6	P/D
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant (CAS 64742-01-4)	3.9-6	P/D

Mobilité dans le sol

Pas disponible.

Autres effets néfastes

Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination

Recueillir, réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés sur un site d'élimination des déchets reconnu.

Réglementation locale pour l'élimination

Élimination conformément aux règlements applicables.

Code de déchets dangereux

Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

Déchets de résidus / produits non utilisés

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Cette matière et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre (voir: Instructions pour l'élimination).

Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être amenés à un centre de déchets approuvé pour recyclage ou mise au rebut. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

14. Informations relatives au transport

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Les États-Unis (DOT)



Numéro ONU None.
Nom officiel d'expédition ONU Non réglementé.
Classe(s) de danger relatives au transport
Classe Non réglementé
Danger subsidiaire aucun(e)
Groupe d'emballage Aucun(e).
Précautions particulières pour l'utilisateur

ICAO/IATA



Numéro ONU None.
Nom officiel d'expédition ONU Non réglementé. Aucun connu.
Classe(s) de danger relatives au transport
Classe Non réglementé
Danger subsidiaire aucun(e)
Groupe d'emballage Aucun(e).
Risques pour l'Environnement
Code GMU
Précautions particulières pour l'utilisateur
Autres informations
Avion passager et cargo Permis
Avion cargo uniquement Permis

IMDG



Numéro ONU None.
Nom officiel d'expédition ONU Non réglementé. Aucun connu.
Classe(s) de danger relatives au transport
Classe Non réglementé
Danger subsidiaire aucun(e)
Groupe d'emballage Aucun(e).
Risques pour l'Environnement
No EMS
Précautions particulières pour l'utilisateur

Canada (TMD)



Numéro ONU None.

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom officiel d'expédition ONU	Non réglementé.
Classe(s) de danger relatives au transport	
Classe	Non réglementé
Danger subsidiaire	aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e).
Précautions particulières pour l'utilisateur	

Informations générales Tenir à l'écart de chaleur/étincelles/flammes nue. - Ne pas fumer.

Transport en vrac Pas établi.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. Information sur la réglementation

Renseignement fédéral É.-U : Ce produit n'est pas un «produit chimique dangereux» tel que défini par la norme de communication des dangers de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Tous les composants sont sur la liste d'inventaire TSCA de U.S. EPA.

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes :

<u>Composants</u>	No CAS	Inventaire TSCA	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Produit chimique toxique	concentration de minimus
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Oui	P/D	P/D	Non	Non
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	Oui	P/D	P/D	Non	Non

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger	Danger immédiat -	Non
	Danger retardé -	Non
	Risque d'incendie -	Non
	Danger de pression -	Non
	Danger de réactivité -	Non

Réglementations USA

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	No CAS	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Listé	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	Non	P/D	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	Non	P/D	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Renseignements

Canadien:

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Inventaires international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante :

Composants	No CAS	European EINECS	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	265-157-1	Présent	Présent	(2)-10; (9)-1692; (9)-1692	KE-12546	Présent	Peut être utilisé comme un seul composant chimique selon une norme de groupe approprié
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	265-101-6	Present	Présent	donnée non disponible	KE-30124	Present	Pas d'information disponible.

16. Autres informations, y compris date de préparation ou dernière version révisée

Date de publication 07/25/2016

Version # 1

Légende

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services
LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
RPC: Règlement sur les produits contrôlés
ACNOR: Association canadienne de normalisation
DOT: Department of Transportation
LIS : liste intérieure des substances
EPA: Environmental Protection Agency
HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
LPD: Loi sur les Produits Dangereux
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organisation
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
Inh: Inhalation
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NFPA: National Fire Protection Association
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OEL: Limites d'exposition professionnelle nationale
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
EPP; Équipement de protection personnelle

Nom de la matière:Compresseur ISO 260 KLONDIKE

Version #: 1 Date de publication:07-25-2016

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RQ: Quantité rapportable
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
VLEM: Valeur limite d'exposition en milieu de travail
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Autres considérations spéciales pour une manipulation

- : Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Déni de responsabilité

Les renseignements contenus dans ce document ont été écrit selon les meilleures connaissances et l'expérience actuellement disponibles, et ces renseignements sont offerts pour votre examen et orientation lorsqu'une personne est exposé à ce produit. KLONDIKE Lubrifiants Corporation décline toute garantie explicite ou implicite et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans ce document ne sont pas applicables à l'utilisation avec tout autre produit ou dans tout autre processus. Ce document ne peut pas être changé, ou modifié de quelque façon que ce soit sans la connaissance et la permission exprimée de KLONDIKE Lubrifiants Corporation. Les renseignements contenus dans ce document ont été écrit selon les meilleures connaissances et l'expérience actuellement disponibles.

Bibliographie

1. ACGIH, valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques et agents physiques et indices d'exposition biologiques pour 2016.
2. Monographes du Centre International De Recherche sur le Cancer, recherché 2016.
3. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2016 (CHEMpendium, RTECS, HSDB).
4. Fiches signalétiques du fabricant.
5. Liste des listes US EPA Title III - version 2016
6. Liste de la Proposition 65 de l'État de Californie - version 2016
7. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2016.